

DISPOSITIF ULIS-TFC*



Valoriser ses compétences
Développer son autonomie
Accéder à l'insertion professionnelle

LYCÉE PROFESSIONNEL VICTORINE MAGNE

39 avenue du 6 juin
14100 LISIEUX



La confiance peut sauver l'avenir

*ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire
TFC : Troubles des fonctions cognitives



La confiance peut sauver l'avenir



L'ULIS-TFC (Unité localisée pour l'inclusion scolaire - troubles des fonctions cognitives) constitue un dispositif qui offre aux élèves une organisation pédagogique et des enseignements adaptés à leurs besoins dans le cadre de regroupements et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

OBJECTIFS

Permettre à des jeunes en situation de handicap :

- De poursuivre leur scolarité en milieu ordinaire;
- De valider un référentiel de compétences professionnelles;
- De définir un projet professionnel réaliste en fonction de leurs compétences et des difficultés rencontrées;
- D'être accompagné vers une formation qualifiante de niveau V;
- D'accéder à l'autonomie.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être capable de communiquer avec ses pairs et les adultes, de gérer son temps, être autonome dans les transports.
- Bénéficier d'une notification d'ULIS pro de la part de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

UN PARCOURS DE TROIS ANS

- Une première année dite de détermination dont la priorité est d'élaborer un projet professionnel réaliste (découverte des formations, stages en entreprise).
- À l'issue de cette première année, mise en place soit :
 - D'une orientation en milieu protégé (IME*, EREA*,...);
 - D'un projet personnalisé permettant de suivre les cours du CAP choisi avec l'accompagnement de l'ULIS, en interne ou dans un lycée professionnel partenaire.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Des entreprises qui évaluent les compétences professionnelles des jeunes;
- Les autres lycées professionnels du secteur;
- Les établissements médico-éducatifs, SESSAD*, ESAT*;
- Cap Emploi pour envisager une insertion professionnelle rapide;
- Les ULIS écoles et collège de la région pour évaluer la cohérence d'un projet d'orientation.

ET APRÈS ?

- Poursuite d'études avec un CAP en interne ou en externe;
- L'insertion professionnelle :
 - Avec une activité salariée en milieu ordinaire, avec ou sans reconnaissance de travailleur handicapé;
 - Avec une activité salariée en Établissement et services d'aide par le travail (ESAT).

*IME : institut médico-éducatif

EREA : établissements régionaux d'enseignement adapté

SESSAD : services d'éducation spéciale et de soins à domicile

ESAT : établissement et services d'aide par le travail

Apprentis d'Auteuil

Lycée professionnel Victorine Magne

39 avenue du 6 juin - 14100 LISIEUX

Tél. 02 31 61 24 00

victorinemagne.apprentis-auteuil.org